

LA LETTRE DE L'EAU

La Lettre des Missions de protection des eaux souterraines - Secteur Alsace Centrale



SOMMAIRE

- p.1** Actualités
Une dynamique locale
- p.2** Jardinage Naturel : conseils de saison par Eric Charton
- p.3** Recette : pochon aux feuilles de Berce
- p.4** Des filières agricoles durables au service de l'eau

CONTACT :

Christine GUIONIE-Mission Eau
christine.guionie@sdea.fr
Secteur Alsace Centrale
Tél. 03 90 57 50 95

www.mission-eau-alsace.org



Facebook "Missions Eau Alsace"

SDEA

ACTUALITÉS

ERSTEIN

19 OCTOBRE

PROJECTION DU FILM

«Zéro phyto, 100% bio»

Une enquête passionnante sur plusieurs communes françaises qui n'ont pas attendu l'entrée en vigueur le 1er janvier 2017 de la loi Labbé, interdisant **l'utilisation de pesticides dans les**

espaces publics pour changer leurs pratiques. Ce documentaire met aussi en avant **les pionniers de la restauration collective biologique** et leurs partenaires : associations, entreprises, agriculteurs, ingénieurs, artisans qui ensemble contribuent à l'amélioration de la qualité des repas dans les collectivités.

Ces 2 thématiques faisant partie de la stratégie pour reconquérir la qualité de l'eau, le SDEA n'a pas hésité à participer au financement de ce film. Nous vous proposons donc en avant première, une projection au Cinéma Amitié d'Erstein : **jeudi 19 octobre à 20h30**, suivie d'un débat en **présence du réalisateur Guillaume Bodin**, de Canopterre et du SDEA.



EDIT'EAU



Comme chaque année, l'OPABA édite son rapport sur les chiffres de l'agriculture biologique (AB) en Alsace.

En 2016, 55 nouveaux producteurs se sont engagés dans l'agriculture biologique. Désormais, 22 660 ha soit 6,7% de la surface agricole alsacienne, sont conduits selon ce mode de production (contre 5,8% à l'échelle de la France). En tant que distributeurs d'eau potable, nous ne pouvons que nous en réjouir. En effet, le cahier des charges de l'AB interdit les produits phytosanitaires et les engrais de synthèse. Il conduit généralement à plus de rotations et à des sols couverts toute l'année.

Tous les systèmes de cultures qui réduisent l'utilisation des pesticides et offrent une couverture végétale sont bénéfiques pour notre eau. Encourageons les !

Gilbert LEININGER,
Président de la Mission Eau,
Vice président du SDEA

UNE DYNAMIQUE LOCALE

PAYSANS

10^{AINE}

FARINE BIO D'ALSACE CENTRALE De la production à la transformation

Le moulin Kircher, l'OPABA (organisation Professionnelle de l'Agriculture Biologique en Alsace) et une dizaine de paysans travaillent désormais ensemble.

Jean Kircher a repris le moulin du même nom, à Ebersheim, il y 3 ans et a décidé de le convertir en bio. Afin d'être cohérent, il a souhaité se fournir en céréales locales. D'un autre côté, des agriculteurs en conversion ou souhaitant se convertir au bio, cherchaient des débouchés fiables. Enfin, le SDEA tente de faire se développer tous les systèmes de cultures pouvant protéger l'eau (dont le bio fait partie).

Après quelques réunions et un accompagnement par l'OPABA, deux céréaliers ont déjà livré leur récolte bio au moulin Kircher, les autres suivront l'année prochaine. Un bel exemple de solution locale.

Pour plus d'informations, contacter l'OPABA au 03.88.19.17.91



Une parcelle en céréales bio



Jean Kircher

Ensemble, protégeons l'eau en Alsace ! **1**

JARDINAGE NATUREL : CONSEILS DE SAISON PAR ERIC CHARTON

EST-IL CONSEILLÉ DE FUMER ?



Le fumier est composé principalement de 2 matériaux : les déjections animales qui sont riches en azote et divers oligo-éléments, et la paille ou d'autres déchets grossiers qui sont riches en carbone.

■ QUEL EST L'INTÉRÊT DU FUMIER ?

Le fumier est un amendement. Il améliore la structure du sol alors qu'un engrais est épandu pour apporter des nutriments directement assimilables par les plantes. **Le fumier contribue à rendre le sol plus riche en micro-organismes et autres vers de terre.** Grâce à la décomposition de la paille, il maintient voire augmente le taux d'humus dans le sol.

■ QUELLE EST SON UTILISATION ?

D'une manière générale, **il est préférable de composter le fumier.**

Prenons l'exemple du fumier de vache. A la sortie de l'étable et une fois le fumier mis en tas, la fermentation démarre rapidement et provoque une prolifération intense des micro-organismes. **La forte élévation de la température (70°C) détruit la majorité des germes nuisibles et des graines de plantes indésirables.** De plus, elle favorise la transformation en humus. Lors de cette mise en tas, **les déchets verts du jardin sont mélangés au fumier** en n'oubliant pas de broyer ou de fragmenter les plus gros. Un retournement et un mélange sont conseillés lors de ces semaines.

Après 2 à 3 mois et à l'automne, le jardinier peut épandre le compost de fumier demi-mûr en surface **à raison de 2 à 3 kg/m² :**

- **pour les sols argileux,** le jardinier les aura au préalable travaillés grossièrement avant l'épandage,

- **pour les sols limoneux ou sableux,** le fumier est déposé directement en surface. Leur **décompactage se fera jusqu'en mars** avec une fourche-bêche ou avec un outil du type «grelinette»,

- **quel que soit le type de sol,** une couche de feuilles mortes est déposée après l'épandage de fumier : une litière

se reconstitue ! La décomposition se poursuit jusqu'en mars/avril. Un léger griffage suffira pour intégrer la matière organique décomposée.

Après 6 à 10 mois de tas, le compost de fumier devient mûr et peut être utilisé en surface, aux pieds des plantes, pour le semis ou pour le rempotage.

■ DIFFÉRENTS TYPES DE FUMIER !

Deux poules produisent 50 à 65 kg de fientes par an.

Le fumier de volailles est très chaud et particulièrement **riche en azote et en potasse.** Pauvre en humus, il est plutôt considéré comme un engrais qui pourra être utilisé pour **stimuler les plantes à croissance rapide.**

Attention à l'excès qui favorise les maladies ou les invasions de prédateurs. C'est pourquoi, il est préférable **d'intégrer la fiente de poule au compostage de déchets verts.**

Le cheval produit par jour entre 14 et 40 kg de fumier (crottins + urines + litières).

Leurs fumiers suffisamment pailleux sont compostables en l'état **mais sont en général très secs.** Pour activer leur dégradation, il faut prévoir un arrosage suffisant. Un hachage de la paille est idéal mais est impossible par un jardinier.

Les litières constituées de copeaux **sont moins faciles à composter** en raison d'une moins bonne aération liée à une granulométrie plus fine et d'une dégradation plus longue de la lignine en quantité plus importante.

Les fumiers équins sont bien pourvus en matières organiques et bien équilibrés en éléments fertilisants. **En tas et après 3 mois, le jardinier obtient un compost demi-mûr de qualité.**

Un lapin produit 300 crottes par jour. Son fumier est intégré **au compostage de déchets verts.**



Le saviez-vous ?

décomposition du fumier

Attention à ne pas intégrer du fumier **insuffisamment décomposé**, sinon le jardinier peut avoir pas mal de souci avec des larves parasitaires (vers fils de fer du taupin, vers blancs du hanneton...).

De plus, lors de son intégration au sol, les micro-organismes chargés de le décomposer auront besoin de beaucoup plus d'azote, **qu'ils puiseront dans les réserves du sol**, au détriment des légumes (faim d'azote).



Compostage - Fumier de vache



Fumier de cheval

POCHONS DE FEUILLES DE BERCE AU FROMAGE FRAIS

L'APHRODISIAQUE DE PROXIMITÉ

Recette proposée par Jean François Dusart cuisinier animateur/ formateur à l'éducation à l'alimentation et au développement durable pour les centres d'initiatives à la nature et à l'environnement d'Alsace.



Se déguste en entrée ou au moment du fromage.

■ RECETTE DES POUCHONS

Ingrédients

- 5 feuilles et leurs pétioles (tiges) de berce spondyle
- 20 fruits de berce (se récoltent en automne); ils sont verts et juteux
- 1 fromage frais de chèvre ou de vache
- 50 gr d'oléagineux (amande, noisette)
- 3 cuillères à soupe de miel
- Epices

Préparation

Eplucher les grosses fibres des **pétioles**, les couper en petits tronçons de 2 mm, les **confire dans le miel** (chauffer le miel, placer les pétioles et laisser macérer une nuit ou quelques heures) garder le miel restant pour sucrer une tisane.

Blanchir les feuilles à l'eau claire pour les rendre tendres : faire bouillir l'eau et y mettre les feuilles durant 2 à 3 min.

Mélanger les graines au fromage (amandes, noisettes concassées) pour avoir un croquant.

Ajouter les pétioles confits, former des boules de fromage et les envelopper de vos feuilles blanchies.

Sauce

Hacher les fruits de berce et infuser dans un verre de crème fluide.

Assaisonner et une fois votre préparation froide, nappez vos pochons et dégustez.

■ LA BERCE SPONDYLE

Descriptif

La berce spondyle (*Heracleum spondylium*) est de la **famille des ombellifères**, toutes les fleurs se rassemblent en un même point. Son parfum se rapproche nettement des agrumes, entre le pamplemousse et la mandarine. C'est une **plante autochtone** qui ne présente aucun danger, ni pour la santé ni pour l'environnement. Nous la trouvons dans les prairies, sur les bords de routes et des chemins.



- **Taille** : jusqu'à 1m50 maximum.
- **Fleur** : moins de 30 rayons sur l'ombelle.
- **Feuille** : à division lobée non dentée.

On reconnaît la berce à **ses feuilles larges** pouvant aller de 20 cm de largeur à 50 cm de longueur (voir photo). Les tiges sont très grosses, striées et poilues. Les **inflorescences sont blanches** et se développent comme sur la photo

Elles accueillent très souvent des insectes comme les abeilles ou les pentatomes rayés. Pour l'apprenti botaniste, la **confusion avec la cigüe est impossible**. Cette dernière sent mauvais, comporte des feuilles plus petites, plus foncées et déchiquetées, et surtout sa tige est glabre (sans poils). Contrairement à l'angélique, la berce n'est pas teintée de pourpre vers les ramifications supérieures, elle reste bien verte au niveau des fleurs. Il est important de savoir **différencier la berce spondyle de la berce du Caucase** (voir ci-dessous).



LA BERCE DU CAUCASE

Elle ressemble beaucoup à la berce spondyle car elle est de la même famille, en revanche sa taille vous permettra de ne pas la confondre avec cette dernière. En effet, la berce du Caucase mesure de 3 à 4m. La plante contient des substances toxiques provoquant des brûlures (jusqu'au 2nd degré) de la peau avec l'exposition au soleil.

Les risques d'exposition sont importants pour les enfants, les jardiniers amateurs et les agents des collectivités lors des fauchages manuels. Si vous deviez en trouver près de chez vous, ou même dans votre jardin, il est important de contacter le Conseil Départemental 67 : Denis Schwab au service agriculture, espaces ruraux et naturels. Il vous indiquera la marche à suivre pour l'éradiquer en toute sécurité. Vous pouvez également joindre votre commune ou les brigades vertes.

DES FILIÈRES AGRICOLES DURABLES

AU SERVICE DE L'EAU



Dans la dernière Lettre de l'eau, nous vous parlons de la démarche de concertation, lancée par le SDEA dans le Piémont et le secteur de Mommenheim. L'objectif de ce dialogue territorial qui a réuni une vingtaine d'agriculteurs, élus, acteurs économiques locaux, etc. est de développer des cultures qui protègent l'eau souterraine que nous buvons.

Mais **quelles sont les cultures que nous pourrions développer pour limiter la pollution des captages d'eau par les nitrates et les pesticides, tout en dégageant un revenu décent pour les agriculteurs ?** C'est la question que le SDEA a posé au bureau d'étude Blezat et à l'OPABA*.

■ LES CULTURES «DURABLES»

La méthode

Le potentiel de développement de cultures dites « bas intrants » - utilisant peu d'engrais et/ou de pesticides - et de productions conduites en Agriculture Biologique a été étudié. **Plus de 200 opérateurs économiques** de filières longues ou courtes, ont été enquêtés afin de connaître leurs besoins.

Les conclusions

Ce travail, financé par l'agence de l'Eau Rhin-Meuse, a permis de montrer qu'il **existe des débouchés pour du miscanthus, des taillis à courte rotation et du soja. En agriculture biologique** le potentiel de développement est important pour **les céréales et oléo protéagineux, les œufs, la viande de volaille et bovine, le lait de vache ainsi que les fruits et légumes.**

A moyen terme des débouchés pour du **chanvre** (pour la rénovation des bâtiments) et **les fourrages** pourraient aussi se développer. De même que pour **du lait de chèvre bio, de la betterave à sucre bio et du chanvre bio.**

■ QUE PEUT FAIRE LE CITOYEN À SON ÉCHELLE ?

Il ne faut pas négliger le pouvoir du consommateur qui par ses choix, peut influencer sur le développement de nouvelles filières. En Allemagne, sous la pression des consommateurs, une nouvelle filière de **lait « sans OGM »** se développe. Dans certaines régions de France, les consommateurs ont décidé avec des éleveurs, de développer du **lait « de pâturage »**, c'est-à-dire du lait produit par des vaches alimentées avec de l'herbe... culture qui protège l'eau.

De même en achetant des produits bio et locaux, le citoyen permet de faire vivre des paysans dont le mode de production limite les pertes de polluants. **Par cet acte d'achat le consommateur protège directement son eau.**



■ ET LES COLLECTIVITÉS ?

A leur échelle, les communes et comcom peuvent aussi créer des débouchés pour des cultures ayant peu d'impact sur la qualité de l'eau. C'est le cas d'Ammertwiller ou de Brumath qui ont équipé certains bâtiments publics de **chaudière à Miscanthus**. Cette plante pousse désormais autour de ces communes et protège ainsi leurs captages. La commune d'Ungersheim a imposé **le bio dans les cantines scolaires de sa commune** et a ainsi créé un débouché supplémentaire pour une AMAP.

Comme le dit la légende du colibri, chacun à son échelle, sans culpabilité aucune, peut faire « sa part ».

LA LÉGENDE DU COLIBRI

il s'agit d'une légende amérindienne, reprise par Pierre Rabhi

« Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit : «Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ! »

Et le colibri lui répondit : «Je le sais, mais je fais ma part.»



Prairie d'une éleveur laitier bio sur une aire d'alimentation de captage

* OPABA : Organisation Professionnelle de l'Agriculture Biologique en Alsace

LA LETTRE DE L'EAU

n°21 Octobre 2017

Édition trimestrielle diffusée par les 6 Missions des syndicats d'eau sur les zones pilotes

CONTACT :

Christine GUIONIE
Mission Eau SDEA
christine.guionie@sdea.fr /
Tél. 03 90 57 50 95
Secteur Alsace Centrale
www.mission-eau-alsace.org

Rejoignez-nous sur Facebook "Mission Eau Zones Pilotes" pour suivre nos actualités !



Mission Eau du SDEA - Secteur Alsace Centrale
4 rue d'Espagne, 67230 Benfeld
Directeur de la publication : Franck Hufschmitt

Conception - rédaction : Missions Eau, E. Charton
SKERZO Marketing & Communication
Photos : Missions eau, E. Charton, Polo graphiste, A. Gessat et C. Creutz
Impression : Ott imprimeurs - Wasselonne
Tirage : 12 000 exemplaires / ISSN 2270-1656

